

## Extrait du procès-verbal d'appel d'offre ouvert national N°03/2026

**Objet :** Acquisition de deux ambulances de premier soins équipées pour le compte de la Commune de Dar Bel Amri, en lot unique.

Maitre d'ouvrage : le Président de commune de Dar Bel Amri.

Date d'ouverture des plis : le 21 Juillet 2026 à 11 h 30 min.

Lieu d'ouverture de plis : siège de la commune de Dar Bel Amri.

Journal ayant publié l'avis de publicité :

- ✓ Le matin n° 18510 du 26-27-28/06/2026
  - ✓ Le Sahara Marocain n°12444 du -27-28/06/2026
  - ✓ Publié sur le Portail Marocain des Marchés Publics le 27/06/2026 à 10 h 45 min.
- Liste des concurrents ayant déposé des plis et résultat de l'examen des dossiers administratifs.

| Sociétés                           | Résultat examen | Motif l'élimination ou de la réserve |
|------------------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| Sté MAROC Matériel Roulant sarl au | Admis           |                                      |
| Sté Groupe Imad Achraf sarl au     | Admis           |                                      |
| Sté Edav trade sarl au             | Admis           |                                      |

- ✓ Vérification des prospectus des soumissionnaires :

| soumissionnaires                   | Admission ou d'écartement | Motif                                                                                                                  |
|------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sté MAROC Matériel Roulant sarl au | Ecarté                    | La dimension de la hauteur exigée par le maitre d'ouvrage n'est pas compatible avec la hauteur proposée le concurrent. |
| Sté Groupe Imad Achraf sarl au     | Ecarté                    | La dimension de la hauteur exigée par le maitre d'ouvrage n'est pas compatible avec la hauteur proposée le concurrent. |
| Sté Edav trade sarl au             | Ecarté                    | La dimension de la hauteur exigée par le maitre d'ouvrage n'est pas compatible avec la hauteur proposée le concurrent. |

En fin, les membres de la commission jugent que l'offre présentée par les concurrents sont inacceptable et déclarent que l'appel d'offre en question est infructueux.

Date d'achèvement des travaux de la commission : le 21/07/2026.

Fait à Dar Bel Amri, le 21/07/2026

Le 2<sup>ème</sup> vice-président



Mohamed KAAOUAN

